

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition de la société populaire de Montfort-le-Brutus, en annexe de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition de la société populaire de Montfort-le-Brutus, en annexe de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 258;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32127_t1_0258_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023

actes qui tendent à l'affermissement de la République : le 4^e b^{on} de la Dordogne, récemment arrivé de combattre les rebelles de la Vendée, et retiré en cantonnement près Granville, vient de recevoir l'ordre de partir en poste pour Brest. Le général Vialle, persuadé que ces braves guerriers avoient besoin d'armes et d'habits, m'a donné ordre de faire tenir à leur passage 200 hommes bien vêtus et bien armés, pour se dépouiller en leur faveur.

J'ai commandé cent hommes du 9^e et cent hommes du 12^e bataillon de la Manche, en garnison dans Granville. Aussitôt les officiers du 9^e bataillon sont accourus m'offrir leurs vêtements; ceux du 12^e les ont suivis de près; mais les généreux soldats de la Dordogne ont tout refusé, excepté les armes. (*Applaudi.*)

Je dois encore te dire, qu'il tarde à nos braves armateurs et à nos valeureux marins, de recevoir tes ordres pour l'équipement de nos bâtimens. Le ministre vient de demander tout ce qu'il y en avoit au-dessus de vingt tonneaux. A cette nouvelle un cri de *Vive la République* a retenti de tous les points de la ville et du port; et l'on n'entend plus que chanter : *En Angleterre nous irons*, etc. Hommes, femmes et enfans travaillent à l'armement. Tous veulent s'embarquer, tous veulent exterminer le tyran d'Angleterre et ses vils suppôts; tous veulent y planter l'arbre de la liberté.

Tu vois, citoyen président, que les Granvillais sont bien tels que Lecarpentier les a peints à la Convention. Salut et fraternité. »

REGNIER.

Applaudi.

Mention honorable. Intertion au bulletin (1)

74

La municipalité de Saint-Martin, district de Boulogne-sur-Mer, annonce qu'elle a érigé sa ci-devant église, aussitôt l'abdication de son ministre, en temple de la Raison, et a déposé sur l'autel de la patrie, 9 marcs 5 onces d'argenterie, le fer et le cuivre de cette église. La Société populaire a monté, armé et équipé un cavalier; et de concert avec la municipalité, elle pourvoit, chaque mois par une souscription, au soulagement des pauvres. Cette commune a donné pour les défenseurs de la Patrie, 156 chemises et 135 livres 5 s.

Mention honorable (2).

PIÈCE ANNEXE

[*La Sté popul. de Montfort-le-Brutus, à la Conv., 13 plu. II*] (3)

« Citoyens représentants,

Le triomphe de la liberté est assuré; le royalisme, l'aristocratie et le fanatisme, sont vaincus,

(1) B⁴², 1^{er} vent.

(2) B⁴², 1^{er} vent. (2^e suppl^t); M.U., XXXVII, 26; *Ann. patr.*, n^o 415.

(3) F^{17A} 1009^B, pl. 1, p. 2005.

par le courage et la raison des vrais sans-culottes. Mais, Citoyens Représentants, l'objet important qui nous occupe en ce moment et qui intéresse la chose publique est le remplacement du culte superstitieux.

Partout, l'empire de la raison n'a trouvé aucune résistance; il a, au contraire porté la joie dans les cœurs en détruisant les préjugés funestes auxquels des siècles d'erreurs avoient mis l'homme en proie.

Cette victoire, Citoyens représentants, ne doit pas ralentir les efforts des républicains, à propager les principes d'une révolution régénératrice du monde.

L'ignorance seule causa tous nos maux, ce n'est donc que par des instructions sagement méditées qu'on peut parvenir en éclairant les citoyens, qu'on les conduit dans le chemin du bonheur. Ils désirent ces instructions et les en priver en ce moment qui doit tout décider, ce serait les forcer à regretter le monstre qui les dévorait.

Pour désarmer la malveillance féconde en projets destructeurs de l'ordre social, les citoyens doivent, les jours de décades, entendre la saine morale de la philosophie où ils entendaient les discours absurdes et théologiques des prêtres. C'est dans ces jours qu'ils doivent apprendre à aimer leur patrie, comme la soumission aux lois d'où leur bonheur dépend.

Les Sociétés populaires dont les fonctions sont de surveiller les ennemis doivent seconder les efforts de la Sainte Montagne, mais les moyens leur manquent pour répondre à leur zèle par le défaut de fonds.

Tel est, Citoyens Représentants, le but de notre pétition. En conséquence, nous demandons que vous mettiez des fonds à la disposition du Ministre de l'Intérieur qui les remettra à celles des Sociétés populaires, sur leurs demandes, toutefois en rendant compte de leur emploi, pour subvenir aux frais des commissaires qu'elles nommeront à l'effet de prêcher dans les communes les jours de décades, l'amour des lois, de la liberté, de l'égalité, la haine des tyrans et du fanatisme.

La Société de Montfort le Brutus aime à croire, Citoyens Représentants, que vous accueillerez favorablement une demande qui ne tend qu'à l'affermissement de la République. »

BONNIN (*présid.*), COCHIN (*vice-secrét.*).

Renvoyé au comité d'instruction publique, par celui des pétitions (1).

(1) Mention marginale datée du 1^{er} vent., et signée Audouin.